

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2258

Edition du
23 septembre 2019

DANS CE NUMÉRO

Les deux poids, deux mesures de Credit Suisse (Jean-Daniel Delley)

L'éthique et la prudence à géométrie variable de la banque, du Mozambique à la Syrie

Les 40 ans d'une petite ONG suisse exemplaire (Pierre Jeanneret)

La force et la diversité de l'engagement associatif local dans l'aide humanitaire et la coopération au développement

Conseil national: des amitiés très intéressées (Wolf Linder)

Le bonus ambigu de l'apparement pour les élections à la proportionnelle

Le fouillis du «streaming» (Jacques Guyaz)

Nouvelle technologie, nouvelle offre pour les consommateurs, mais aussi énormes enjeux commerciaux

Les deux poids, deux mesures de Credit Suisse

L'éthique et la prudence à géométrie variable de la banque, du Mozambique à la Syrie

Jean-Daniel Delley - 22 septembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35496>

La Suisse a beau jeu de rappeler infatigablement sa neutralité. Ainsi elle maintient ses bonnes relations avec l'Iran, malgré l'embargo décrété par les Etats-Unis. Par contre ses banques, sociétés d'assurance et autres grandes entreprises ont prestement retiré leurs billes de la République islamique. Ne pas respecter les sanctions américaines, c'est courir le risque de se voir bannies du marché américain.

Les banques suisses ont interrompu tout trafic des paiements avec Cuba et le Venezuela. Or notre pays n'a décidé d'aucune sanction à l'encontre de Cuba. Et l'embargo décrété par l'Union européenne contre le Venezuela, auquel s'est rallié notre pays, ne vise de loin pas toutes les opérations financières. Dans ces deux cas également, la politique américaine dicte la conduite de l'économie helvétique.

Le dernier exemple en date, le plus caricatural, nous est livré par Credit Suisse. La banque refuse de créditer le compte de

CAB, une société de production cinématographique, qui vient de recevoir une subvention de 18'000 francs de la part de Cinéforum, la fondation romande pour le cinéma. Ce montant doit contribuer au budget d'un projet de documentaire sur une chanteuse qui vient en aide aux jeunes d'Alep. Credit Suisse ne ferait que se conformer aux sanctions internationales contre la Syrie.

Par contre, en l'absence du gendarme américain, toutes les libertés semblent permises avec les règles nationales comme internationales, ainsi que les procédures de contrôle internes à l'entreprise. On se souvient de l'important crédit octroyé au Mozambique par Credit Suisse Londres et une banque russe ([DP 2145](#)) pour financer prétendument une flotte de pêche et une escadre de garde-côtes.

La banque n'a pas vérifié le bien-fondé de l'affectation de ce crédit, pas plus que le respect des procédures légales internes au pays: une partie substantielle du crédit a disparu dans les profondeurs

de la corruption et les autorités locales compétentes pour approuver cet emprunt ont été tenues à l'écart. Des cadres britanniques de Credit Suisse ont touché des commissions exorbitantes et sont poursuivis pour corruption par la justice américaine. Le Mozambique est en cessation de paiement et privé de l'aide de la Banque mondiale et des pays donateurs, dont la Suisse.

De ce gâchis, la direction de Credit Suisse n'a longtemps rien voulu savoir. Pressée de toutes parts, elle [admet](#) enfin n'avoir pas été au courant de cette transaction. Prêter un milliard de dollars sans garantie et sans examen du sérieux des bénéficiaires ne semble pas faire problème. Un prêt d'une telle importance pourrait même se faire sans que la direction générale soit au courant.

Alors qu'une transaction de 18'000 francs pour financer un film traitant de la Syrie ne passe pas. La prudence de la banque se mesure à la probabilité de sanctions américaines.

Les 40 ans d'une petite ONG suisse exemplaire

La force et la diversité de l'engagement associatif local dans l'aide humanitaire et la coopération au développement

Pierre Jeanneret - 21 septembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35490>

[Moriya](#) vient de faire paraître un numéro spécial de son courrier mensuel, à l'occasion de ses quarante ans d'activité. En 1972-73, une famine due à la sécheresse frappa l'Ethiopie. Elle succédait à une autre catastrophe, la guerre du Biafra qui, entre 1967 et 1970, avait emporté plusieurs centaines de milliers de personnes.

C'est à cette occasion que quelques jeunes s'engagèrent, avec des moyens très modestes, en Valais. Puis l'association Morija (mot hébreu signifiant «choisi par l'Eternel») fut créée le 8 août 1979, pour donner un cadre à cette action isolée.

Les valeurs humanitaires de Morija sont inspirées par l'éthique chrétienne. Mais l'organisation se refuse catégoriquement à tout prosélytisme. Par exemple, au Burkina Faso, où se concentrent 90% de ses activités, plus de 60% de la population est musulmane. La déontologie de l'organisation lui impose de déployer ses

programmes sans distinction de religion.

La sécurité alimentaire et la nutrition sont ses priorités. Elle se concentre aussi sur l'aide à l'enfance. Cependant, avec les années, Morija a élargi sa sphère d'activités. On peut en citer quelques-unes.

L'accès à l'eau potable dans des villages isolés s'est révélé être l'un de ses points forts. En 40 ans, plus de 1'000 puits ont été réalisés, bénéficiant à environ 500'000 personnes. L'organisation s'est aussi orientée vers la santé des enfants: création de centres de santé et construction d'une maternité au Cameroun, rénovation d'un centre médico-social au Togo, construction d'un centre pour handicapés et inauguration d'un bloc opératoire à Kaya au Burkina Faso. La liste n'est pas exhaustive.

L'accent a aussi été mis progressivement sur l'éducation et la formation, notamment par la création des écoles communautaires de brousse: depuis 1992, Morija

appuie cette initiative par l'achat de matériel scolaire, la construction de bâtiments et surtout par le suivi pédagogique. Actuellement, ces 63 écoles communautaires comptent 7'000 élèves et 170 enseignants. Enfin, cette ONG s'intéresse aussi au développement rural. Des «champs familiaux bocagers» ont pour vocation d'améliorer les rendements agricoles en préservant l'écosystème.

Moriya, qui a actuellement son siège au Bouveret (VS), nous semble donc exemplaire par ses actions variées de proximité, sur le terrain, en collaboration avec les personnes qu'elle s'efforce d'aider. A l'heure où des menaces pèsent sur l'aide humanitaire et la coopération suisse au développement, sous l'égide du très droitier conseiller fédéral Ignazio Cassis, il nous paraît important de mettre en valeur l'action de l'une de ces nombreuses ONG helvétiques (car Morija n'est de loin pas la seule!) qui représentent l'honneur de notre pays.

Conseil national: des amitiés très intéressées

Le bonus ambigu de l'apparement pour les élections à la proportionnelle

Wolf Linder - 20 septembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35480>

Les partis politiques se sont fait des avances mutuelles bien avant que ne s'ouvre la campagne pour les élections fédérales d'octobre prochain. Ils ont cherché des partenaires pour des listes apparementées qui, ensemble, permettent d'optimiser les gains en sièges au Conseil national.

La raison en est simple: un groupe de listes apparementées est considéré comme une liste unique pour le calcul de la répartition proportionnelle des sièges. Participer «*en famille*» à la compétition électorale au lieu de se lancer en solitaire est donc prometteur: un membre de la famille est presque toujours gagnant.

La course aux apparementements

Pour les prochaines élections, tous les camps politiques annoncent des listes apparementées. On en compte environ 50 et les négociations sont encore en cours dans quelques cantons. Sur les 19 apparementements de la gauche, on trouve surtout le PS et les Verts. Sur les neuf listes apparementées de la droite, l'UDC compte sur l'appui de la Lega tessinoise et des conservateurs évangéliques ([UDF](#)), mais beaucoup plus rarement des libéraux-radicaux (PLR). La fragmentation du centre politique se reflète dans les 21

listes apparementées: mise à part son alliance traditionnelle avec le PLR dans certains cantons, le PDC se joint au parti bourgeois démocratique (PBD), au parti évangélique (PEV) et aux Verts libéraux.

Les apparementements peuvent substantiellement modifier les résultats du scrutin. Selon le politologue [Daniel Bochsler](#), lors des élections au Conseil national de 2015, 24 mandats ont été attribués en raison d'apparementements. En ont profité surtout le PS (+8), le PDC (+5), les libéraux-radicaux et les Verts libéraux (+3).

Logique arithmétique et cohérence politique

On pourrait croire que la réalisation d'un apparementement suit une simple logique arithmétique. Cela est vrai pour les petits partis qui, dans les cantons peu peuplés, n'ont aucune chance d'obtenir les 20 ou 25% des suffrages nécessaires pour obtenir un seul des 5 ou 6 sièges en jeu. Ils n'ont pas d'autre choix que de réunir leurs forces ou de coopérer avec un parti plus fort pour bénéficier du poids même modeste de leur électoral.

Cependant, il ne faut pas surestimer cette influence. Dans de telles alliances, le partenaire le plus fort sort souvent gagnant. Mais en

général, il reste difficile de prévoir le gagnant d'un apparementement. Pour le PS et les Verts, régulièrement apparementés, les apparementements consistent souvent à un jeu à somme nulle: le gain des Verts est compensé par une perte du PS et vice versa. Dès lors la «*famille*» apparementée peut compter sur un succès, mais le membre heureux qui gagne la compétition n'est guère connu à l'avance.

Le gagnant est déterminé lors de la deuxième répartition des sièges. Dans notre système proportionnel, cette procédure s'avère extrêmement sensible, pour ne pas dire aléatoire: une trentaine de votes peut décider de l'élection d'un candidat.

La logique arithmétique est certes à la base de tout accord entre deux ou plusieurs partis, mais elle peut être supplantée par des facteurs politiques. L'UDC, par exemple, cherche souvent l'apparementement avec le PLR, mais ne l'obtient que rarement. En effet, comment expliquer aux partisans du PLR que leurs suffrages pourraient profiter à un représentant de l'UDC qui défend des positions diamétralement opposées, par exemple sur l'accord institutionnel avec l'Union européenne ou la libre circulation des personnes?

L'expérience des parlements cantonaux

Il est intéressant de voir comment les cantons gèrent les ambiguïtés des apparentements. Un quart d'entre eux interdisent les apparentements qui contournent le quorum électoral fixé dans onze cantons. La moitié des cantons les autorisent, alors que six cantons alémaniques ont, eux, changé leur mode de représentation proportionnelle, passant d'une simple méthode

arithmétique de répartition entre les partis, selon la formule dite Hagenbach-Bischoff, au système du double Pukelsheim ([DP 2086](#)) qui privilégie la représentativité politique sur la représentation territoriale. Cette dernière méthode rend les apparentements superflus.

Malheureusement, elle engendre un autre inconvénient: Hagenbach-Bischoff permet à chaque élève du degré secondaire de vérifier la répartition des sièges à

l'aide d'un crayon et d'une feuille de papier. Avec la méthode Pukelsheim, par contre, on a besoin d'un ordinateur, d'un programme spécifique et d'un expert pour procéder à la répartition des sièges.

Malgré leurs ambiguïtés, les apparentements ne vont donc pas disparaître à court terme. En effet, ils offrent des avantages électoraux auxquels aucun parti politique – sauf l'UDC peut-être – ne peut envisager de renoncer.

Le fouillis du «streaming»

Nouvelle technologie, nouvelle offre pour les consommateurs, mais aussi énormes enjeux commerciaux

Jacques Guyaz - 23 septembre 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35500>

Aujourd'hui, la vidéo à la demande, autrement dit la possibilité de visionner un film, une série ou une émission de TV sur son écran de télévision ou sur son ordinateur, mais sans l'enregistrer, s'est banalisée. Le mot anglais *streaming* s'est imposé pour désigner cette technologie et l'on parle désormais de «plateforme» pour désigner les sites qui offrent des centaines, voire des milliers de films et de séries pour un abonnement très modique, de l'ordre de 20 francs par mois.

[Netflix](#) domine aujourd'hui le marché, avec ses productions originales, ses films d'auteur qui ne sortent pas en salle,

mais surtout son catalogue de films et de séries qui ne lui appartiennent pas, mais dont il a acquis la licence. Mais, dans cet univers technologique, les évolutions sont rapides et Netflix va se confronter à deux énormes concurrents.

D'abord Disney qui lance sa propre plateforme en novembre aux Etats-Unis et au printemps 2020 en Europe. Disney dispose de la plus grande force de frappe financière du monde audiovisuel avec ses innombrables dessins animés, le catalogue [Marvel](#) qui contient la plupart des films de superhéros, sans parler des Star Wars ou de [Pixar](#) qui produit les meilleurs films

d'animation du moment. Les produits Disney constituent l'essentiel des entrées dans les salles de cinéma du monde entier. Et surtout Disney est propriétaire des contenus qu'il diffuse, alors que rien ne dit que les licences détenues par Netflix pour nombre de produits à son catalogue seront maintenues sur une longue durée...

L'autre gigantesque concurrent, c'est Apple, avec ses énormes réserves financières que la firme de Cupertino ne sait trop comment investir. L'entreprise, qui produit les iPhone et les Mac, lance également sa plateforme au mois de

novembre. Mais si pour l'instant Apple n'a pas de contenu propre, il a commencé à produire des séries et dispose de capacités financières presque illimitées. Et puis il faut toujours s'attendre à tout de la part de l'entreprise fondée par les deux Steve, Jobs et Wozniak.

L'Europe n'a pas d'entreprises comparables. Elle ne peut qu'observer de loin la bataille qui se prépare et qui renforcera la domination américaine sur le marché des

fiction audiovisuelles.

La France a compris le danger. Les chaînes publiques ainsi que TF1 et M6 se sont unies pour créer une plateforme commune baptisée [Salto](#) qui devrait voir le jour dans les premiers mois de 2020.

Et la Suisse? La [RTS](#) propose déjà les contenus dont elle est propriétaire sur une plateforme propre. Et l'Office fédéral de la culture souhaite qu'une partie des gains réalisés en Suisse par les plateformes payantes soient réinvestis dans le cinéma

suisse. Le nouveau [Message Culture 2021-2024](#) actuellement soumis à consultation fait référence à ce projet (voir à la page 45 le projet de modification de la loi sur le cinéma).

Mais tout avance tellement vite dans ce domaine que le contenu du présent article pourrait bien s'avérer totalement obsolète dans un ou deux ans... Pour l'heure, un arrêt sur image s'impose pour comprendre les enjeux d'un marché explosif.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Les deux poids, deux mesures de Credit Suisse

<https://www.domainepublic.ch/articles/30553>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Wirtschaft/CS-Chefs-schoben-an-der-GV-Verantwortung-im-Mosambik-Skandal-ab>

Les 40 ans d'une petite ONG suisse exemplaire

<https://www.morija.org/>

Conseil national: des amitiés très intéressées

<https://www.udf-suisse.ch/de/accueil.html>

https://www.bochsler.eu/publi/bochsler_apparentments_nov09elsrr.pdf

<https://www.domainepublic.ch/articles/27824>

Le fouillis du «streaming»

<https://www.netflix.com/ch-fr/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_films_de_l%27univers_cin%C3%A9matographique_Marvel

<https://www.disneypixar.fr/films/>

https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2019/08/13/l-arme-anti-netflix-de-france-tv-tf1-et-m6-verra-l-e-jour-debut-2020_5498935_3236.html

<https://www.rts.ch/play/tv>

<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/57190.pdf>